

COMMUNE DE BURBURE

COMMUNIQUÉ

Restauration Scolaire **changement de fonctionnement pour la réservation des repas**

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

La société API a communiqué, ce mercredi 26 août, la nouvelle organisation pour la réservation des repas pour vos enfants, à compter de cette rentrée scolaire 2020.

Le service périscolaire de la commune doit dorénavant réserver les repas le mardi pour toute la semaine suivante.

Il vous est donc demandé de bien vouloir réserver le repas de votre (vos) enfants(s) comme suit :

- au plus tard le mardi 8 septembre : les réservations des repas pour la semaine du 14 au 18 septembre
- au plus tard le mardi 15 septembre : les réservations des repas pour la semaine du 21 au 25 septembre
- au plus tard pour le mardi 22 septembre : les réservations des repas pour la semaine du 28 septembre au 02 octobre...

Les réservations s'effectueront donc chaque mardi pour la semaine suivante. Les enfants devront remettre le mardi de chaque semaine, les tickets de cantine de la semaine suivante.

Aucune modification ne pourra être prise en compte. Si toutefois vous rencontrez un impératif grave et imminent, vous pouvez contacter Sabrina Warnault au 06-99-87-38-39 ou par mail à l'adresse suivante : sabrina.w.mairieburbure@orange.fr

Afin de permettre une organisation optimale, il vous est demandé de bien vouloir respecter ce fonctionnement.

Merci de votre compréhension

Commune de Burbure

Espace accueil enfance "Mathilde et Gilles Roussel"

15 rue Noémie Delobelle - 62151 Burbure

03-21-61-02-00

✉ sabrina.w.mairieburbure@orange.fr